



## **RAPPORT DE GESTION**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ.....</b>	<b>2</b>
<b>FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2009 .....</b>	<b>2</b>
<b>MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR .....</b>	<b>3</b>
<b>COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES 2009 ET 2008 .....</b>	<b>7</b>
<b>COMPARAISON DES PREMIERS SEMESTRES 2009 ET 2008 .....</b>	<b>10</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ .....</b>	<b>12</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>24</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>29</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>36</b>

## **PROFIL DE L'ENTREPRISE**

Le présent rapport de gestion couvre les principales activités du deuxième trimestre 2009 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Il devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Compagnie ») est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Quebecor Media exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications (auparavant « Câblodistribution »), Médias d'information (auparavant « Journaux »), Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Quebecor Media déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

## **SECTEURS D'ACTIVITÉ**

Au deuxième trimestre 2009, Quebecor Media a adopté de nouveaux noms pour désigner deux de ses secteurs d'activités. Afin de mieux refléter son offre globale de produits de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie ainsi que le déploiement prochain de son réseau de services sans fil évolués (« SSFE »), le secteur Câblodistribution est désormais appelé Télécommunications. Par ailleurs, compte tenu de l'intégration du contenu de Canoë inc. (« Canoë ») aux activités de Corporation Sun Media, le secteur Journaux a été renommé Médias d'information. Cette nouvelle dénomination traduit davantage la création d'un secteur d'information et de produits connexes intégré qui offre du contenu original et diversifié de haute qualité destiné à toutes les plateformes de Quebecor Media.

## **FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2009**

- Les programmes de restructuration et les autres mesures de réduction de coûts du secteur Médias d'information mis en œuvre à la fin de 2008 ont généré des économies estimées à 25,0 M\$ au cours des six premiers mois de 2009. Les différents projets visant à accroître l'efficacité opérationnelle, la productivité et l'optimisation des ressources devraient générer des économies encore plus substantielles au cours du deuxième semestre de l'exercice 2009. De plus, de nouvelles stratégies de réduction de coûts continuent d'être explorées, en parallèle avec la recherche de sources additionnelles de revenu.
- Le 22 juillet 2009, Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a conclu une entente d'itinérance avec le fournisseur de services sans fil Rogers Communications Inc. (« Rogers »). En vertu de cette entente, Vidéotron utilisera exclusivement le réseau de Rogers sur le territoire de cette entreprise partout au Canada pour desservir ses futurs clients de téléphonie sans fil en déplacement à l'extérieur de son territoire de couverture. En outre, Vidéotron a conclu une entente d'itinérance similaire aux États-Unis avec le fournisseur de services sans fil T-Mobile USA, Inc. Ces ententes permettront ainsi à Vidéotron d'offrir à sa future clientèle des services sans fil évolués au Canada et aux États-Unis. Par ailleurs, des ententes de partage de tours ont également été conclues avec Rogers et Bell Mobilité sur le territoire québécois et dans la région d'Ottawa, confirmant ainsi le niveau d'investissement prévu par Vidéotron pour le déploiement de son réseau. Enfin, sur le plan environnemental, ces derniers partenariats présentent l'intérêt de limiter la prolifération de tours sur le territoire québécois.
- Le 18 juin 2009, Quebecor Media a créé une nouvelle division, Réseau Quebecor Media, spécialisée dans les services d'impression et de distribution de circulaires. La nouvelle entité a été créée en combinant les expertises d'Alex Media Services Inc., de Messageries Dynamiques, du réseau de distribution des journaux régionaux, ainsi que des imprimeries de Mirabel, au Québec, et d'Islington, en Ontario. Grâce à cette consolidation, Quebecor Media affirmera son leadership dans le domaine des services d'impression et de distribution de circulaires.

## MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA

Pour évaluer son rendement financier, la Compagnie utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada »). Elle utilise ces mesures financières hors PCGR, telles que le bénéfice d'exploitation, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA »), car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors PCGR de la Compagnie peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres sociétés.

Au deuxième trimestre 2009, la Compagnie a apporté des changements à ses définitions des mesures hors PCGR qu'elle utilise. Les acquisitions des actifs incorporels (excluant le montant initial déboursé pour l'acquisition des licences de SSFE) sont maintenant déduites dans les calculs des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies.

### Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Compagnie définit le bénéfice ou la perte d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, les impôts sur le bénéfice, la part des actionnaires sans contrôle et les résultats liés aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction de la Compagnie estime que le bénéfice d'exploitation est un instrument utile d'évaluation du rendement. La Compagnie se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Quebecor Media. La direction et le conseil d'administration de la Compagnie utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Compagnie que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Compagnie et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative de la Compagnie. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Compagnie. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, sont également utilisées par la Compagnie. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Compagnie est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Compagnie peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice d'exploitation avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Quebecor.

**Tableau 1****Conciliation du bénéfice d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés****(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation :				
Télécommunications	232,7 \$	182,2 \$	456,3 \$	378,8 \$
Médias d'information	55,6	73,7	85,3	119,7
Télédiffusion	25,1	21,7	37,5	32,7
Loisir et divertissement	4,8	2,1	5,6	0,5
Technologies et communications interactives	1,3	1,8	1,7	1,1
Siège social	(3,6)	(4,6)	1,7	0,8
	<b>315,9</b>	276,9	<b>588,1</b>	533,6
Amortissement	(85,1)	(79,6)	(170,4)	(157,3)
Frais financiers	(63,0)	(80,1)	(122,9)	(153,0)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	12,1	25,6	26,2	39,2
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(0,8)	(0,7)	(4,2)	(2,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(13,6)	—	(13,6)	—
Impôts sur le bénéfice	(22,9)	(26,3)	(52,3)	(70,7)
Part des actionnaires sans contrôle	(65,8)	(58,3)	(116,4)	(86,9)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	—	—	—	383,3
<b>Bénéfice net</b>	<b>76,8 \$</b>	57,5 \$	<b>134,5 \$</b>	485,9 \$

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies**

La Compagnie définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels et les résultats liés aux activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction estime que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est une mesure utile pour fournir une indication de la rentabilité à long terme des activités d'exploitation de la Compagnie en éliminant l'effet des éléments inhabituels ou non récurrents. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente la conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Quebecor.

**Tableau 2**

**Conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés  
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	56,3 \$	41,5 \$	99,4 \$	76,1 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	12,1	25,6	26,2	39,2
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(0,8)	(0,7)	(4,2)	(2,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(13,6)	—	(13,6)	—
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	27,7	0,7	35,2	(6,0)
Part des actionnaires sans contrôle afférente aux ajustements	(4,9)	(9,6)	(8,5)	(4,4)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	—	—	—	383,3
<b>Bénéfice net</b>	<b>76,8 \$</b>	<b>57,5 \$</b>	<b>134,5 \$</b>	<b>485,9 \$</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation du taux d'imposition applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre d'une planification fiscale.

### Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (excluant le montant initial déboursé pour l'acquisition des licences de SSFE), plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif. La Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidité générés par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont considérés comme un indicateur important de liquidité et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit une conciliation avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

## Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels – excluant le montant initial déboursé pour l'acquisition des licences de SSFE –, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif), moins la portion monétaire des frais d'intérêts et de la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, plus ou moins les impôts exigibles, les autres encaissements (déboursés) et la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. La Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation comme indicateur de liquidité générés par la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure de liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont considérés comme un indicateur important de liquidité et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de Quebecor Media. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Compagnie peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente la conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media.

**Tableau 3**

**Conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media (en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies (tableau 4)	69,0 \$	71,3 \$	61,1 \$	(16,5) \$
Acquisitions d'immobilisations	113,8	112,4	232,7	236,9
Acquisitions d'actifs incorporels	29,2	12,8	53,1	26,8
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,6)	(1,2)	(1,1)	(1,4)
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies</b>	<b>211,4 \$</b>	<b>195,3 \$</b>	<b>345,8 \$</b>	<b>245,8 \$</b>

## Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels moyens générés pour le câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et sans fil pour chaque abonné. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR du Canada et les définition et méthode de calcul utilisées par la Compagnie peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Compagnie calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et sans fil par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, et divise ensuite ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

## COMPARAISON DES DEUXIÈMES TRIMESTRES 2009 ET 2008

### Analyse des résultats consolidés de Quebecor

**Revenus** de 939,4 M\$, en baisse de 2,9 M\$ (-0,3 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (39,9 M\$ ou 8,9 % des revenus du secteur) due principalement à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services, Loisir et divertissement (4,5 M\$ ou 7,1 %) et Télédiffusion (0,5 M\$ ou 0,5 %).
- Diminution dans le secteur Médias d'information (49,5 M\$ ou -15,6 %) due presque entièrement à la baisse des revenus publicitaires.

**Bénéfice d'exploitation** de 315,9 M\$, en hausse de 39,0 M\$ (14,1 %).

- Progression dans les secteurs Télécommunications (50,5 M\$ ou 27,7 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Télédiffusion (3,4 M\$ ou 15,7 %) et Loisir et divertissement (2,7 M\$ ou 128,6 %).
- Diminution dans le secteur Médias d'information (18,1 M\$ ou -24,6 %) et Technologies et communications interactives (0,5 M\$ ou -27,8 %).
- La hausse du bénéfice d'exploitation comprend un écart favorable de 21,6 M\$ (dont 16,7 M\$ dans le secteur Télécommunications et 4,9 M\$ dans le secteur Télédiffusion) lié à l'enregistrement rétroactif, au deuxième trimestre 2008, d'une provision pour droits de licence de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») par suite de la décision rendue, le 29 avril 2008, par la Cour d'appel fédérale de renverser le jugement favorable de la Cour fédérale relativement à ces coûts (pour plus de détails, cf. « Droits de licence de la partie II » dans l'analyse des résultats des secteurs Télécommunications et Télédiffusion).
- Si l'on exclut l'impact lié à la charge d'options consolidée et le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media Publishing Inc. (« Osprey Media »), acquise en 2007, et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II du CRTC, la hausse du bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre 2009 s'est établie à 7,2 %, contre 13,5 % pour la même période de 2008.

**Bénéfice net** de 76,8 M\$ (1,19 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2009, contre 57,5 M\$ (0,90 \$ par action de base) à la même période de 2008, soit une hausse de 19,3 M\$ (33,6 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
  - la hausse de 39,0 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
  - la diminution de 17,1 M\$ des frais financiers.

Contrebalancées par :

- l'inscription au deuxième trimestre 2009 d'une charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 13,6 M\$ ;
- un écart défavorable de 13,5 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers ;
- la hausse de la part des actionnaires sans contrôle de 7,5 M\$ ;
- l'augmentation de 5,5 M\$ de la charge d'amortissement.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 56,3 M\$ au deuxième trimestre 2009 (0,88 \$ par action de base), contre 41,5 M\$ (0,65 \$ par action de base) à la même période de 2008, soit une hausse de 14,8 M\$ (0,23 \$ par action de base), ou de 35,7 %.

**Charge d'amortissement** de 85,1 M\$, soit une hausse de 5,5 M\$.

- L'augmentation s'explique principalement par les importants investissements en immobilisations réalisés en 2008 et au cours des six premiers mois de 2009 dans le secteur Télécommunications.

**Frais financiers** de 63,0 M\$, en baisse de 17,1 M\$.

- Cette diminution s'explique principalement par :
  - une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation au montant de 4,9 M\$ ;
  - la baisse des taux d'intérêt de base.
- La majeure partie de l'augmentation des intérêts occasionnée par la hausse du niveau d'endettement a été principalement allouée aux intérêts capitalisés aux acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

**Gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers** de 12,1 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre un gain de 25,6 M\$ au même trimestre de 2008, soit un écart défavorable 13,5 M\$ lié pour l'essentiel à la fluctuation de la juste valeur des options de règlement anticipé, attribuable à la fluctuation des taux d'intérêt.

**Charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels** au montant total de 13,6 M\$ au deuxième trimestre 2009.

- Au quatrième trimestre 2008, Quebecor Media avait déterminé que l'environnement financier et économique difficile prévalant à ce moment était un élément déclencheur de test de dépréciation de l'écart d'acquisition dans les secteurs Médias d'information, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. En conséquence, Quebecor Media avait conclu que l'écart d'acquisition de ces secteurs avait subi une dépréciation. Au deuxième trimestre 2009, Quebecor Media a complété ces tests de dépréciation de l'écart d'acquisition. Une charge hors caisse additionnelle de 5,6 M\$, sans incidence fiscale, a été inscrite aux livres en tant qu'ajustement à la charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition inscrite au quatrième trimestre 2008.
- Au deuxième trimestre 2009, la Compagnie a également enregistré une charge de dépréciation des marques de commerce de ses publications du secteur Médias d'information de 8,0 M\$ par suite de la réalisation de son test annuel de dépréciation.

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 22,9 M\$ (taux d'imposition effectif de 13,8 %) au deuxième trimestre 2009, contre 26,3 M\$ (taux d'imposition effectif de 18,5 %) à la même période de 2008.

- Les taux d'imposition effectifs s'expliquent principalement par :
  - la combinaison favorable des taux d'impôt sur les différentes composantes des gains et pertes sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers ;
  - l'incidence favorable des stratégies de consolidation fiscale.

### **Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media**

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont totalisé 69,0 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre 71,3 M\$ à la même période de 2008 (tableau 4).

- Cet écart défavorable de 2,3 M\$ s'explique surtout par :
    - une augmentation de 25,9 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation ;
    - une hausse de 16,4 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.
- Contrebalancées partiellement par :
- la hausse de 34,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
  - une diminution de la portion monétaire de la charge d'intérêt de 16,8 M\$, principalement attribuable à une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation et à la baisse des taux d'intérêt de base.

**Tableau 4****Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media  
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs :				
Télécommunications	106,0 \$	77,4 \$	207,9 \$	177,1 \$
Médias d'information	49,0	65,0	66,3	74,0
Télédiffusion	19,1	16,8	26,1	25,3
Loisir et divertissement	3,2	(3,0)	2,1	(6,0)
Technologies et communications interactives	(0,1)	0,9	(0,5)	(0,3)
Siège social et autres	(3,1)	0,6	2,4	2,0
	174,1	157,7	304,3	272,1
Portion monétaire de la charge d'intérêt <sup>1</sup>	(55,2)	(72,0)	(107,7)	(137,4)
Portion monétaire de la provision pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(0,8)	(0,7)	(4,2)	(2,3)
Impôts exigibles	(7,4)	(3,4)	(6,6)	(2,3)
Autres	(3,8)	1,7	(2,0)	2,2
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(37,9)	(12,0)	(122,7)	(148,8)
<b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies</b>	<b>69,0 \$</b>	<b>71,3 \$</b>	<b>61,1 \$</b>	<b>(16,5) \$</b>

<sup>1</sup> Intérêts sur la dette à long terme, effet de change sur les éléments d'exploitation et autres frais d'intérêt, moins les intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels.

**Tableau 5****Conciliation des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la filiale Quebecor Media avec le bénéfice  
d'exploitation de cette filiale  
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	316,5 \$	281,7 \$	589,0 \$	534,4 \$
Acquisitions d'immobilisations	(113,8)	(112,4)	(232,7)	(236,9)
Acquisitions d'actifs incorporels	(29,2)	(12,8)	(53,1)	(26,8)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,6	1,2	1,1	1,4
<b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>	<b>174,1 \$</b>	<b>157,7 \$</b>	<b>304,3 \$</b>	<b>272,1 \$</b>

## COMPARAISON DES PREMIERS SEMESTRES 2009 ET 2008

### Analyse des résultats consolidés de Quebecor

**Revenus** de 1,84 G\$, en hausse de 16,2 M\$ (0,9 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (86,8 M\$ ou 9,9 % des revenus du secteur) due principalement à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services, Loisir et divertissement (6,0 M\$ ou 4,8 %), Télédiffusion (3,8 M\$ ou 1,7 %) et Technologies et communications interactives (2,3 M\$ ou 5,2 %).
- Diminution dans le secteur Médias d'information (82,1 M\$ ou -13,8 %) attribuable presque en totalité à la baisse des revenus publicitaires.

**Bénéfice d'exploitation** de 588,1 M\$, en hausse de 54,5 M\$ (10,2 %).

- Progression dans les secteurs Télécommunications (77,5 M\$ ou 20,5 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Télédiffusion (4,8 M\$ ou 14,7 %), Loisir et divertissement (5,1 M\$) et Technologies et communications interactives (0,6 M\$ ou 54,5 %).
- Diminution dans le secteur Médias d'information (34,4 M\$ ou -28,7 %).
- La hausse du bénéfice d'exploitation comprend un écart favorable de 18,0 M\$ (dont 13,9 M\$ dans le secteur Télécommunications et 4,1 M\$ dans le secteur Télédiffusion) lié à l'enregistrement rétroactif, au premier semestre 2008, d'une provision pour droits de licence de la partie II du CRTC (pour plus de détails, cf. « Droits de licence de la partie II » dans l'analyse des résultats des secteurs Télécommunications et Télédiffusion).
- Si l'on exclut l'impact lié à la charge d'options consolidée et le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media, et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II du CRTC, la hausse du bénéfice d'exploitation au premier semestre 2009 s'est établie à 10,4 %, contre 15,0 % pour la même période de 2008.

**Bénéfice net** de 134,5 M\$ (2,09 \$ par action de base) au premier semestre 2009, contre 485,9 M\$ (7,56 \$ par action de base) à la même période de 2008.

- Les écarts favorables provenant des éléments suivants :
  - la hausse de 54,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
  - la baisse de 30,1 M\$ des frais financiers ;
  - la diminution de 18,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Ont été plus que contrebalancées par :

- l'inscription au premier trimestre 2008 d'un bénéfice lié aux activités abandonnées de 383,3 M\$ ;
- la hausse de la part des actionnaires sans contrôle de 29,5 M\$ ;
- l'inscription au premier semestre 2009 d'une charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 13,6 M\$ ;
- l'augmentation de 13,1 M\$ de la charge d'amortissement ;
- un écart défavorable de 13,0 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 99,4 M\$ au premier semestre 2009 (1,55 \$ par action de base), contre 76,1 M\$ (1,19 \$ par action de base) à la même période de 2008, soit une hausse de 23,3 M\$ (0,36 \$ par action de base), ou de 30,6 %.

**Charge d'amortissement** de 170,4 M\$, soit une hausse de 13,1 M\$, qui s'explique essentiellement par la même raison mentionnée dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2009 et 2008.

**Frais financiers** de 122,9 M\$, en baisse de 30,1 M\$.

- Cette diminution s'explique principalement par :
  - une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation au montant de 12,0 M\$ ;
  - la baisse des taux d'intérêt de base.
- La majeure partie de l'augmentation des intérêts occasionnée par la hausse du niveau d'endettement a été principalement allouée aux intérêts capitalisés aux acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

**Gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers** de 26,2 M\$ pour les six premiers mois de 2009, contre un gain de 39,2 M\$ à la même période de 2008.

- Cet écart défavorable de 13,0 M\$ s'explique par :
  - l'enregistrement d'un gain non réalisé sur la juste valeur des débetures échangeables et d'un placement de portefeuille de 19,6 M\$ au premier semestre 2008, contre une perte de 1,7 M\$ au premier semestre 2009.

Contrebalancé par :

- l'écart favorable de 8,3 M\$ lié à la fluctuation de la juste valeur des autres instruments financiers, dont l'écart favorable des gains et pertes sur la portion inefficace des relations de couverture et celle des options de règlement anticipé dû à la fluctuation des courbes d'intérêt.

**Charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux** de 4,2 M\$, contre 2,3 M\$ à la même période de 2008.

- Au cours des six premiers mois de 2009, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 2,7 M\$ a été enregistrée dans le secteur Médias d'information en relation avec de nouveaux programmes de réduction d'effectifs. Au premier semestre 2008, cette charge était surtout attribuable à l'abolition de postes dans plusieurs publications du secteur Médias d'information.
- Une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 1,5 M\$ a également été enregistrée dans d'autres secteurs au premier semestre 2009.

**Charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels** au montant total de 13,6 M\$ au premier semestre 2009 (pour plus de détails, cf. « Comparaison des deuxièmes trimestres 2009 et 2008 » ci-dessus).

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 52,3 M\$ (taux d'imposition effectif de 17,2 %) au premier semestre 2009, comparativement à 70,7 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,2 %) à la même période de 2008.

- La diminution du taux d'imposition effectif au premier semestre 2009 par rapport à la même période de 2008 s'explique principalement par :
  - la combinaison favorable des taux d'impôt sur les différentes composantes des gains et pertes sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers ;
  - l'incidence favorable des stratégies de consolidation fiscale ;
  - l'incidence favorable des baisses de taux d'imposition sur les revenus passifs adoptées par le gouvernement du Québec.

## Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont totalisé 61,1 M\$ au premier semestre 2009, contre des flux négatifs de 16,5 M\$ à la même période de 2008 (voir tableau 4).

- Cet écart favorable de 77,6 M\$ s'explique principalement par :
  - la hausse de 54,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
  - une diminution de la portion monétaire de la charge d'intérêt de 29,7 M\$, qui s'explique principalement par une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation et par la baisse des taux d'intérêt de base ;
  - une diminution de 26,1 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation expliquée principalement par l'impact des déboursés effectués au premier semestre 2008 à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, contrebalancé en partie par l'impact de la baisse plus importante des autres créditeurs et frais courus au premier semestre 2009.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de 26,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Dans le présent rapport de gestion, l'analyse des résultats d'exploitation des secteurs d'activité de Quebecor ne tient compte que des activités d'exploitation poursuivies (*cf.* « Activités abandonnées – Quebecor World » ci-dessous).

### Télécommunications

#### Deuxième trimestre 2009

**Revenus** de 487,4 M\$, soit une progression de 39,9 M\$ (8,9 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 216,4 M\$, soit une hausse de 12,7 M\$ (6,2 %) principalement attribuable à l'impact de l'augmentation de la clientèle de même qu'à la hausse de certains tarifs, à la hausse des commandes à la vidéo sur demande et à la télévision payante ainsi qu'au succès des forfaits haute définition (« HD »).
- Revenus des services d'accès Internet de 140,4 M\$, en hausse de 16,2 M\$ (13,0 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle, ainsi que par l'augmentation de la consommation, la migration des clients vers des services à plus grande vitesse et la hausse de certains tarifs.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 86,1 M\$, soit une hausse de 16,2 M\$ (23,1 %) provenant presque exclusivement de la progression de la clientèle à ce service. Cette croissance aurait été plus importante n'eut été de la baisse des revenus moyens par client provenant de la diminution des appels interurbains.
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 10,0 M\$, en hausse de 2,1 M\$ (26,8 %), due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 7,1 M\$. Cette baisse de 6,0 M\$ (-45,8 %) est surtout attribuable au franchisage de 30 magasins corporatifs depuis octobre 2008 et à la fermeture de magasins, contrebalancés en partie par la hausse des revenus de redevances.

**Revenu mensuel moyen par abonné** de Vidéotron de 87,15 \$ au deuxième trimestre 2009, contre 81,59 \$ à la même période de 2008, en hausse de 5,56 \$ (6,8 %).

### Statistiques de clientèle

*Télédistribution* – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 3 400 clients au deuxième trimestre 2009 (7 800 clients au deuxième trimestre 2008) et de 72 600 clients (4,4 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2009 (tableau 6). À la fin du deuxième trimestre 2009, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 732 600 clients, soit un taux de pénétration des résidences de 67,6 %, en regard de 65,9 % un an auparavant (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 563 100 résidences à la fin de juin 2009).

- À la fin du deuxième trimestre 2009, illico télé numérique desservait 990 300 clients. Le service illico télé numérique a recruté 27 100 clients au deuxième trimestre 2009, en hausse de 2,8 % (contre une progression de 27 700 clients au deuxième trimestre 2008). Sur une période de 12 mois, ce service a recruté 159 800 clients (19,2 %). Au 30 juin 2009, le taux de pénétration des résidences par le service illico télé numérique s'élevait à 38,6 %, contre 33,0 % un an plus tôt.
- La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique est la principale raison expliquant la diminution de 23 700 clients (-3,1 %) au service de la télédistribution analogique au deuxième trimestre 2009 (contre une baisse de 19 900 clients au deuxième trimestre 2008). Sur une période de 12 mois, ce service a subi une diminution de 87 200 clients (-10,5 %).

*Accès Internet* – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 109 900 au 30 juin 2009, en hausse de 20 600 (1,9 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 23 600 clients au deuxième trimestre 2008). Pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2009, le service d'accès Internet par câble a recruté 121 000 clients (12,2 %) (tableau 6). Au 30 juin 2009, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 43,3 %, en regard de 39,2 % au 30 juin 2008.

*Téléphonie par câble* – À la fin de juin 2009, la téléphonie par câble comptait 934 800 clients, en hausse de 43 900 clients (4,9 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 51 300 clients au deuxième trimestre 2008). Ce service a recruté 191 900 clients, soit une hausse de 25,8 %, sur une période de 12 mois depuis la fin du deuxième trimestre 2008 (tableau 6). Au 30 juin 2009, le service de téléphonie IP affichait un taux de pénétration des résidences de 36,5 %, contre 29,5 % un an plus tôt.

*Téléphonie sans fil* – Au 30 juin 2009, le nombre de lignes à ce service s'établissait à 73 500, soit une augmentation de 5 500 (8,1 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2009. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 18 900 (34,6 %) au cours de la période de 12 mois terminée le 30 juin 2009 (tableau 6).

### Tableau 6

#### Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres (en milliers de clients)

	Juin 2009	Mars 2009	Déc. 2008	Sept. 2008	Juin 2008	Mars 2008	Déc. 2007	Sept. 2007
Télédistribution :								
Analogique	742,3	766,0	788,3	814,8	829,5	849,4	869,9	896,0
Numérique	990,3	963,2	927,3	876,7	830,5	802,8	768,2	720,3
Total de la								
télédistribution	1 732,6	1 729,2	1 715,6	1 691,5	1 660,0	1 652,2	1 638,1	1 616,3
Internet par câble	1 109,9	1 089,3	1 063,8	1 031,4	988,9	965,3	933,0	898,9
Téléphonie par câble	934,8	890,9	852,0	797,9	742,9	691,6	636,4	573,8
Téléphonie sans fil	73,5	68,0	63,4	58,6	54,6	49,9	45,1	38,7

**Bénéfice d'exploitation** de 232,7 M\$, en hausse de 50,5 M\$ (27,7 %).

- Cette progression est surtout attribuable à :
  - la croissance de la clientèle à tous les services ;
  - l'écart favorable de 16,7 M\$ lié à l'enregistrement rétroactif, au deuxième trimestre 2008, d'une provision pour droits de licence de la partie II du CRTC, charge imputée par suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale le 29 avril 2008 de renverser le jugement favorable de la Cour fédérale relativement à ces droits (cf. « Droits de licence de la partie II » ci-dessous) ;
  - la hausse de certains tarifs, principalement ceux des services de télédistribution et d'accès Internet, et l'augmentation de la consommation.
- Si l'on exclut la variation favorable de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 16,7 % au deuxième trimestre 2009, contre une hausse de 25,2 % à la même période de 2008.

**Coûts d'exploitation** pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,3 % au deuxième trimestre 2009, contre 59,3 % au même trimestre de 2008. Les coûts d'exploitation en proportion des revenus ont connu une diminution pour les raisons suivantes :

- l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus ;
- l'impact marginal sur les coûts de la hausse de certains tarifs ;
- l'enregistrement d'une charge rétroactive, au deuxième trimestre 2008, pour droits de licence de la partie II du CRTC.

### **Premier semestre 2009**

**Revenus** de 964,9 M\$, soit une hausse de 86,8 M\$ (9,9 %) essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 428,1 M\$, soit une progression de 29,4 M\$ (7,4 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 277,3 M\$, en hausse de 33,1 M\$ (13,5 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 168,6 M\$, soit une croissance de 33,8 M\$ (25,0 %).
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 19,1 M\$, en hausse de 4,2 M\$ (28,5 %).
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron de 18,0 M\$, en baisse de 9,1 M\$ (-33,6 %).

**Revenu mensuel moyen par abonné** de Vidéotron de 86,12 \$ au premier semestre 2009, contre 79,99 \$ à la même période de 2008, en hausse de 6,13 \$ (7,7 %).

### **Statistiques de clientèle**

*Télédistribution* – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 17 000 clients (1,0 %) au cours du premier semestre 2009, contre une hausse de 21 900 clients à la même période de 2008.

- Hausse de 63 000 clients (6,8 %) au service illico télé numérique pour les six premiers mois de 2009, contre 62 300 clients à la même période de 2008.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 46 000 clients (-5,8 %), contre une perte de 40 400 clients à la même période de 2008.

*Accès Internet* – Un total de 46 100 nouveaux clients, soit une hausse de 4,3 %, ont été recrutés au service d'accès Internet par câble, contre 55 900 clients à la période correspondante de 2008.

*Téléphonie par câble* – Augmentation de 82 800 clients (9,7 %), au premier semestre 2009, contre une progression de 106 500 clients à la même période de 2008.

*Téléphonie sans fil* – Augmentation de 10 100 lignes, soit une hausse de 15,9 % au cours des six premiers mois de 2009, contre une augmentation de 9 500 lignes à la période correspondante de 2008.

**Bénéfice d'exploitation** de 456,3 M\$, en hausse de 77,5 M\$ (20,5 %).

- Cette progression est surtout attribuable à :
  - la croissance de la clientèle de tous les services ;
  - la hausse de certains tarifs et de la consommation ;
  - l'écart favorable de 13,9 M\$ lié à l'imputation rétroactive, au cours du premier semestre 2008, d'une provision pour droits de licence de la partie II du CRTC.
- Si l'on exclut la variation de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation du secteur a augmenté de 16,5 % au premier semestre 2009, comparativement à une hausse de 25,3 % à la même période de 2008.

**Coûts d'exploitation** pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,7 % au premier semestre 2009, contre 56,9 % un an plus tôt. Cette baisse s'explique surtout par les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2009.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 106,0 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre 77,4 M\$ à la même période de 2008 (tableau 7), soit une hausse de 28,6 M\$ surtout attribuable à l'augmentation de 50,5 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse de 16,2 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels et la progression de 5,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 207,9 M\$ au premier semestre 2009, contre 177,1 M\$ à la même période de 2008 (tableau 7), soit une progression de 30,8 M\$ expliquée surtout par l'augmentation de 77,5 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse de 26,1 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels et par la hausse de 20,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

### **Tableau 7 : secteur Télécommunications**

#### **Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	232,7 \$	182,2 \$	456,3 \$	378,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	(102,1)	(96,7)	(203,9)	(183,2)
Acquisitions d'actifs incorporels	(24,6)	(8,4)	(45,0)	(18,9)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	–	0,3	0,5	0,4
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>106,0 \$</b>	<b>77,4 \$</b>	<b>207,9 \$</b>	<b>177,1 \$</b>

## **Droits de licence de la partie II**

En 2003 et en 2004, des sociétés, y compris Vidéotron, ont poursuivi la Couronne devant la Cour fédérale, alléguant que les droits de licence de la partie II que les radiodiffuseurs doivent payer annuellement constituaient en fait et en droit une taxe non autorisée par la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada). Le 14 décembre 2006, la Cour fédérale a déclaré que ces droits constituaient une taxe illégale, que le CRTC devait cesser de les percevoir, mais a conclu que les sociétés demanderesse n'avaient pas droit à un remboursement des sommes déjà versées. Les demanderesse et la défenderesse ont toutes deux interjeté appel du jugement devant la Cour d'appel fédérale. Le 1<sup>er</sup> octobre 2007, le CRTC a publié un document stipulant qu'il s'en tiendrait au jugement rendu et qu'il ne percevrait pas, en 2007 et durant les années à venir, les droits de licence de la partie II exigibles le 30 novembre de chaque année à moins qu'une Cour d'instance supérieure ne renverse le jugement de la Cour fédérale. Compte tenu de ces faits et du jugement de la Cour fédérale, le secteur Télécommunications avait renversé son passif et cessé de comptabiliser ces droits de licence de la partie II à compter du troisième trimestre 2007.

Le 29 avril 2008, la Cour d'appel fédérale a rendu son jugement et a renversé le jugement de la Cour fédérale du 14 décembre 2006. En désaccord avec ce jugement, les demanderesse ont déposé une demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada qui a été acceptée le 18 décembre 2008. Le CRTC a publiquement déclaré qu'il ne tentera pas de réclamer les droits de licence de la partie II jusqu'à la plus rapprochée des deux dates suivantes : a) décision de la Cour suprême du Canada de maintenir le jugement de la Cour d'appel fédérale, ou b) règlement du litige entre les parties. La Compagnie croit au bien-fondé de sa demande. Toutefois, en vertu du jugement de la Cour d'appel fédérale qui confirme le droit au CRTC de réclamer les droits de licence de la partie II auxquels la Compagnie est assujettie, le secteur Télécommunications a comptabilisé un passif de 19,5 M\$ au deuxième trimestre 2008 relativement aux droits de licence de la partie II et comptabilise une charge mensuelle relativement à ces droits depuis cette date.

## **Médias d'information**

### **Deuxième trimestre 2009**

**Revenus** de 268,7 M\$, en baisse 49,5 M\$ (-15,6 %).

- Revenus publicitaires en baisse de 18,6 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 9,0 %, et revenus de tirage en baisse de 2,0 %. L'industrie des journaux traverse une période de profondes transformations depuis quelques années, ce qui, jumelé à l'environnement économique difficile qui prévaut depuis la fin de 2008, a affecté de façon défavorable les revenus du secteur Médias d'information.
- Les revenus des quotidiens urbains et des journaux régionaux ont diminué respectivement de 14,4 % et de 19,3 % au deuxième trimestre 2009.
- Malgré la baisse globale des revenus du secteur, les portails ont affiché une augmentation de 3,1 % de leurs revenus.

**Bénéfice d'exploitation** de 55,6 M\$, en baisse de 18,1 M\$ (-24,6 %).

- Cette diminution est surtout attribuable à :
  - l'impact de la baisse de 49,5 M\$ des revenus ;
  - la hausse des frais d'exploitation des portails ;
  - l'impact défavorable de 1,5 M\$ lié à la charge d'options d'achat d'actions ;
  - l'impact de la hausse du prix du papier journal pour un montant de 3,5 M\$.

Contrebalancés en partie par :

- o la baisse de 20,1 M\$ des coûts d'exploitation principalement attribuable aux programmes de restructuration et aux autres mesures de réduction de coûts, de même que par la baisse des coûts de main-d'œuvre liée au conflit de travail au *Journal de Montréal*.

**Coûts d'exploitation** pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information, exprimés en pourcentage des revenus, de 79,3 % au deuxième trimestre 2009, contre 76,8 % au trimestre correspondant de 2008. Cet écart s'explique surtout par l'importance relative supérieure des coûts fixes dans un contexte de décroissance des revenus comparables.

### **Premier semestre 2009**

**Revenus** de 514,2 M\$, en baisse 82,1 M\$ (-13,8 %).

- Revenus publicitaires en baisse de 16,7 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 10,8 %, et revenus de tirage en baisse de 0,3 %.
- Les revenus des quotidiens urbains et des journaux régionaux ont diminué respectivement de 13,0 % et de 17,6 % au premier semestre 2009.
- En dépit de la baisse globale des revenus du secteur, les portails ont enregistré une augmentation de 5,8 % de leurs revenus.

**Bénéfice d'exploitation** de 85,3 M\$, en baisse de 34,4 M\$ (-28,7 %).

- Cette diminution est surtout attribuable à :
  - o l'impact de la baisse de 82,1 M\$ des revenus ;
  - o la hausse des frais d'exploitation des portails ;
  - o l'impact défavorable de 2,8 M\$ lié à la charge d'options d'achat d'actions ;
  - o l'impact de la hausse du prix du papier pour un montant de 9,6 M\$.

Contrebalancés en partie par :

- o la baisse de 34,6 M\$ des coûts d'exploitation principalement attribuable aux programmes de restructuration et aux autres mesures de réduction de coûts. La baisse des coûts comprend également les impacts du renversement de 5,7 M\$ de la provision pour bonis de 2008 et de la baisse des coûts de main-d'œuvre liée au conflit de travail au *Journal de Montréal*.

Les mesures de restructuration du secteur Médias d'information, mises en œuvre à la fin de 2008, avancent selon l'échéancier prévu. Les différents projets de réduction de coûts mis en œuvre dans le cadre de ces programmes d'amélioration de la productivité comprennent des réductions d'effectifs, la consolidation des activités de prépresse, la restructuration des salles d'insertion et de presse, la conclusion d'ententes conjointes de distribution, ainsi que d'autres mesures de centralisation et d'optimisation des ressources visant les activités du secteur Médias d'information dans toutes les régions. Par ailleurs, de nouvelles stratégies de réduction de coûts continuent d'être explorées, en parallèle avec le développement de sources additionnelles de revenus, dont celles liées à la commercialisation des contenus de l'agence de presse QMI (Agence QMI) et aux offres intégrées et convergentes présentées aux partenaires d'affaires.

**Coûts d'exploitation** pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 83,4 % au premier semestre 2009, contre 79,9 % à la même période de 2008. Cette hausse s'explique essentiellement par l'importance relative supérieure des coûts fixes dans un contexte de décroissance des revenus comparables.

## Flux de trésorerie d'exploitation

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 49,0 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre 65,0 M\$ à la même période de 2008 (tableau 8), soit une baisse de 16,0 M\$ qui s'explique surtout par la diminution de 18,1 M\$ du bénéfice d'exploitation.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 66,3 M\$ au premier semestre 2009, contre 74,0 M\$ à la même période de 2008 (tableau 8).

- Cette diminution de 7,7 M\$ s'explique surtout par la baisse de 34,4 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancée par la diminution de 26,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations au premier semestre 2009 par rapport à la même période de 2008, due essentiellement à la réalisation en 2008 de la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses.

**Tableau 8 : Médias d'information**  
**Flux de trésorerie d'exploitation**  
**(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	55,6 \$	73,7 \$	85,3 \$	119,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(6,3)	(8,7)	(16,8)	(43,0)
Acquisitions d'actifs incorporels	(0,9)	(0,5)	(2,8)	(3,3)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,6	0,5	0,6	0,6
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>49,0 \$</b>	<b>65,0 \$</b>	<b>66,3 \$</b>	<b>74,0 \$</b>

## Autres développements depuis la fin du premier trimestre 2009

Le 16 avril 2009, AbitibiBowater Inc. (« AbitibiBowater ») et certaines de ses filiales canadiennes se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. À la même date, AbitibiBowater et certaines de ses filiales américaines et canadiennes se sont placées sous la protection du *Chapter 11* du *United States Bankruptcy Code*. AbitibiBowater est le principal fournisseur de papier du secteur Médias d'information. À ce jour, ces procédures n'ont eu aucun impact significatif sur les activités d'exploitation de Quebecor Media, qui continue de suivre de près la situation.

## **Télédiffusion**

### Deuxième trimestre 2009

**Revenus** de 111,5 M\$, en hausse de 0,5 M\$ (0,5 %).

- Les revenus de diffusion ont augmenté de 5,0 M\$, ce qui s'explique surtout par :
  - une croissance des revenus publicitaires du Réseau TVA, jumelée à une augmentation des autres revenus ;
  - une hausse des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées ;
  - une progression des revenus provenant de Canal Indigo – inclusion de la totalité des revenus de Canal Indigo par suite de l'acquisition, le 31 août 2008, de la participation qui n'était pas déjà détenue par Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »).

Contrebalancées en partie par :

- une baisse des revenus publicitaires de Sun TV, due principalement à la situation économique difficile.
- Les revenus de distribution ont diminué de 2,5 M\$, surtout attribuable à une baisse des revenus en vidéo et en salle, de même qu'à la baisse des ventes de produits télévisuels.
- Les revenus d'édition ont diminué de 2,0 M\$, expliqué principalement par la baisse des revenus publicitaires.

**Bénéfice d'exploitation** de 25,1 M\$, en hausse de 3,4 M\$ (15,7 %)

- Bénéfice d'exploitation des activités de diffusion en hausse de 6,2 M\$, qui s'explique surtout par :
  - l'impact de la croissance des revenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées ;
  - l'incidence favorable de 4,9 M\$ liée à la comptabilisation, au deuxième trimestre 2008, d'une provision pour droits de licence de la partie II du CRTC par suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale, le 29 avril 2008, de renverser le jugement favorable de la Cour fédérale relativement à ces droits (cf. « Droits de licence de la partie II » ci-dessous).

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus de Sun TV ;
- la hausse des coûts de contenu et de production du Réseau TVA et des chaînes spécialisées.
- La rentabilité d'exploitation des activités de distribution a accusé un écart défavorable de 2,6 M\$, ce qui s'explique surtout par l'inscription d'une provision pour mauvaises créances de 1,3 M\$ due à la situation économique précaire d'un client, et par l'impact de la baisse des revenus.
- Les activités d'édition ont généré un bénéfice d'exploitation stable. La réduction des frais d'impression, de publicité et de marketing a été contrebalancée par l'impact défavorable de la baisse des revenus.

**Coûts d'exploitation** pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 77,5 % au deuxième trimestre 2009, contre 80,5 % à la même période de 2008. Cette diminution des coûts, en proportion des revenus, s'explique surtout par :

- l'écart favorable attribuable à l'imputation rétroactive, au deuxième trimestre 2008, d'une provision pour droits de licence de la partie II du CRTC ;
- l'importance relative inférieure des coûts fixes dans un contexte de croissance des revenus en diffusion ;
- la baisse des coûts du secteur de l'édition.

## **Premier semestre 2009**

**Revenus** de 221,3 M\$, en hausse de 3,8 M\$ (1,7 %).

- Les revenus de diffusion ont augmenté de 12,0 M\$, ce qui s'explique surtout par :
  - une croissance des revenus publicitaires du Réseau TVA, dont l'impact de *Star Académie*, jumelée à une hausse des autres revenus ;
  - une hausse des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées ;
  - l'augmentation de l'apport des revenus provenant de Canal Indigo.

Contrebalancées en partie par :

- la baisse des revenus publicitaires de Sun TV ;
- une diminution des revenus de Shopping TVA.

- Les revenus de distribution ont diminué de 4,9 M\$, essentiellement attribuable aux mêmes facteurs que ceux mentionnés dans l'analyse du deuxième trimestre.
- Les revenus d'édition ont diminué de 3,2 M\$, expliqué principalement par la baisse des revenus publicitaires, des revenus en kiosque et des revenus d'abonnement.

**Bénéfice d'exploitation** de 37,5 M\$, en hausse de 4,8 M\$ (14,7 %)

- Bénéfice d'exploitation des activités de diffusion en hausse de 6,8 M\$, qui s'explique surtout par :
  - l'incidence de la croissance des revenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées ;
  - l'incidence favorable de 4,1 M\$ lié à la comptabilisation, au premier semestre 2008, d'une provision pour droits de licence de la partie II du CRTC par suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale, le 29 avril 2008.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse des coûts de contenu et de production du Réseau TVA et des chaînes spécialisées ;
- l'impact de la baisse des revenus de Sun TV.
- La rentabilité d'exploitation des activités de distribution a affiché un écart défavorable de 2,7 M\$, expliqué essentiellement par les mêmes facteurs que ceux mentionnés dans l'analyse du deuxième trimestre.
- Les activités d'édition ont généré un bénéfice d'exploitation en hausse de 0,6 M\$. La diminution des frais d'impression, de publicité et de marketing a été contrebalancée en partie par l'impact défavorable de la baisse des revenus.

**Coûts d'exploitation** pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion, exprimés en pourcentage des revenus, de 83,1 % au premier semestre 2009, contre 85,0 % à la même période de 2008. Cette diminution des coûts, en proportion des revenus, s'explique surtout par les mêmes facteurs que ceux mentionnés dans l'analyse du deuxième trimestre.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 19,1 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre 16,8 M\$ pour la même période de 2008 (tableau 9), soit un écart favorable de 2,3 M\$ expliqué surtout par l'augmentation de 3,4 M\$ du bénéfice d'exploitation, contrebalancé en partie par une hausse de 1,4 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 26,1 M\$ pour les six premiers mois de 2009, contre 25,3 M\$ à la période correspondante de 2008, soit une augmentation de 0,8 M\$ (tableau 9).

- La hausse de 4,8 M\$ du bénéfice d'exploitation a été atténuée par une augmentation de 2,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable aux investissements relatifs au passage à la télévision en mode HD et à l'achat d'équipements informatiques.

**Tableau 9 : Télédiffusion**  
**Flux de trésorerie d'exploitation**  
 (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	25,1 \$	21,7 \$	37,5 \$	32,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(3,5)	(3,8)	(8,5)	(5,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	(2,5)	(1,1)	(2,9)	(1,8)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>19,1 \$</b>	<b>16,8 \$</b>	<b>26,1 \$</b>	<b>25,3 \$</b>

## **Droits de licence de la partie II**

Compte tenu des faits décrits à la section « Droits de licence de la partie II » de l'analyse du secteur Télécommunications qui s'appliquent également au secteur Télédiffusion, celui-ci avait renversé son passif et cessé de comptabiliser ces droits de licence de la partie II à compter du troisième trimestre 2007.

Par la suite, le secteur Télédiffusion a comptabilisé, au deuxième trimestre 2008, un passif total de 5,7 M\$ relativement aux droits de licence de la partie II et comptabilise une charge mensuelle relativement à ces droits depuis cette date.

## **Loisir et divertissement**

### **Deuxième trimestre 2009**

**Revenus** de 68,2 M\$, en hausse de 4,5 M\$ (7,1 %).

- Hausse de 20,3 % des revenus du secteur Livres qui s'explique surtout par la hausse du nombre de best-sellers distribués par Messageries A.D.P inc. au deuxième trimestre 2009 par rapport à la même période de 2008 et à l'augmentation importante des ventes de Les Éditions CEC inc. dans le domaine scolaire.
- Hausse de 4,7 % des revenus de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault »), en excluant l'impact du transfert des activités de vidéo sur demande dans le secteur Télécommunications, qui s'explique par :
  - la hausse de 2,6 % des ventes des magasins Archambault, essentiellement attribuable à l'augmentation des ventes de livres, de jeux vidéo et d'instruments de musique ;
  - l'augmentation de 4,3 % des ventes de distribution due principalement à la popularité des nouveautés mises sur le marché au cours du deuxième trimestre 2009 ;
  - les ventes de production ont plus que triplé, ce qui s'explique surtout par la sortie de nouveaux albums dans Musicor, dont l'album dérivé de l'émission *Star Académie*, de même que par les ventes générées par la filiale Les Productions Select TV et par la division Musicor Spectacles, toutes deux créées en 2008.

**Bénéfice d'exploitation** de 4,8 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre 2,1 M\$ au même trimestre de 2008. Cet écart favorable de 2,7 M\$ (128,6 %) est surtout attribuable à la hausse des ventes du secteur Livres et à l'augmentation des revenus comparables et des marges bénéficiaires de Groupe Archambault.

### **Premier semestre 2009**

**Revenus** de 132,3 M\$, en hausse de 6,0 M\$ (4,8 %).

- Hausse de 13,8 % des revenus du secteur Livres, essentiellement en raison des mêmes facteurs mentionnés ci-dessus dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2009.
- Hausse de 8,2 % des revenus de Groupe Archambault, en excluant l'impact du transfert des activités de vidéo sur demande dans le secteur Télécommunications, qui s'explique par :
  - la hausse de 4,7 % des ventes des magasins Archambault ;
  - la hausse de 12,5 % des ventes de distribution due à la popularité des nouveautés, dont l'album de *Star Académie* et celui de l'artiste Ginette Reno, mises sur le marché au cours des six premiers mois de 2009 ;
  - les ventes de production ont presque quadruplé au premier semestre 2009 par rapport à l'année précédente surtout en raison des mêmes facteurs mentionnés dans l'analyse du deuxième trimestre.

**Bénéfice d'exploitation** de 5,6 M\$ au premier semestre 2009, contre 0,5 M\$ à la même période de 2008. Cet écart favorable de 5,1 M\$ est essentiellement attribuable aux mêmes raisons évoquées dans l'analyse du deuxième trimestre.

## **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 3,2 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre des flux négatifs de 3,0 M\$ à la même période de 2008 (tableau 10).

- Cet écart favorable de 6,2 M\$ s'explique principalement par :
  - l'augmentation de 2,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
  - la diminution de 1,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable aux investissements supérieurs au deuxième trimestre 2008 dans l'agrandissement et à la rénovation de certains magasins Archambault ;
  - la baisse de 1,6 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 2,1 M\$ pour les six premiers mois de 2009, contre des flux négatifs de 6,0 M\$ à la même période de 2008 (tableau 10).

- Cet écart favorable de 8,1 M\$ s'explique principalement par l'augmentation de 5,1 M\$ du bénéfice d'exploitation et par la diminution de 2,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

### **Tableau 10 : Loisir et divertissement**

#### **Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	4,8 \$	2,1 \$	5,6 \$	0,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,4)	(2,3)	(1,1)	(3,7)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,2)	(2,8)	(2,4)	(2,8)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>3,2 \$</b>	<b>(3,0) \$</b>	<b>2,1 \$</b>	<b>(6,0) \$</b>

## **Technologies et communications interactives**

### **Deuxième trimestre 2009**

**Revenus** de 23,6 M\$, en hausse de 0,2 M\$ (0,9 %).

- Cette légère progression s'explique par :
    - la hausse des revenus auprès de clients gouvernementaux ;
    - l'écart favorable sur la conversion de devises.
- Contrebalancés en partie par :
- une diminution des activités auprès de clients en Amérique du Nord et en Europe.

**Bénéfice d'exploitation** de 1,3 M\$, en baisse de 0,5 M\$ (-27,8 %).

- Cette baisse s'explique surtout par :
    - l'impact de la baisse des revenus en Europe ;
    - la hausse de certains frais d'exploitation.
- Contrebalancés en partie par :

- l'amélioration de la rentabilité des activités en Amérique du Nord à la suite des mesures de restructuration mises en œuvre en mars 2009.

### **Premier semestre 2009**

**Revenus** de 46,3 M\$, en hausse de 2,3 M\$ (5,2 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
  - l'impact de la hausse des revenus auprès de clients gouvernementaux ;
  - l'écart favorable sur la conversion de devises ;
  - une hausse des activités en Chine.

Contrebalancés partiellement par :

- une diminution des activités auprès de clients en Amérique du Nord et en Europe.

**Bénéfice d'exploitation** de 1,7 M\$, en hausse de 0,6 M\$ (54,5 %) par rapport à la même période de 2008.

- Cette augmentation s'explique surtout par :
  - l'incidence favorable des nouveaux crédits d'impôts pour le développement des affaires électroniques ;
  - l'écart favorable au premier trimestre 2009 lié aux coûts inhabituels relatifs à la privatisation de Nurun inc. (« Nurun ») enregistrés au premier trimestre 2008, y compris l'impact découlant de la charge d'options d'achat d'actions.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus en Amérique du Nord et en Europe ;
- la hausse de certains frais d'exploitation.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 0,1 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre des flux positifs de 0,9 M\$ à la même période de 2008 (tableau 11).

- Cet écart défavorable de 1,0 M\$ s'explique par une augmentation de 0,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations et par une baisse de 0,5 M\$ du bénéfice d'exploitation.

**Flux de trésorerie d'exploitation** négatifs de 0,5 M\$ pour les six premiers mois de 2009, contre des flux négatifs de 0,3 M\$ à la même période de 2008 (tableau 11), soit une baisse de 0,2 M\$.

- Cet écart défavorable s'explique par la hausse de 0,6 M\$ du bénéfice d'exploitation qui a été plus que contrebalancée par l'augmentation de 0,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

### **Tableau 11 : Technologies et communications interactives**

#### **Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	1,3 \$	1,8 \$	1,7 \$	1,1 \$
Acquisitions d'immobilisations	(1,4)	(0,9)	(2,2)	(1,4)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>(0,1) \$</b>	0,9 \$	<b>(0,5) \$</b>	(0,3) \$

## Activités abandonnées – Quebecor World

Le 21 janvier 2008, Quebecor World Inc. (« Quebecor World ») et ses filiales américaines ont obtenu la protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. Le même jour, ses filiales américaines se sont placées sous la protection du *Chapter 11* du *United States Bankruptcy Code*. À la date de ces dépôts, la Compagnie a conclu qu'elle n'exerçait plus de contrôle sur Quebecor World selon les PCGR du Canada. Par conséquent, le placement de Quebecor dans Quebecor World n'est plus consolidé depuis le 21 janvier 2008, l'investissement de Quebecor dans Quebecor World a été classé comme détenu à des fins de transaction et sa valeur comptable a été ramenée à zéro. De plus, les activités de Quebecor World ont été considérées comme « Activités abandonnées » dans les états financiers consolidés de Quebecor.

Au 21 janvier 2008, le bilan consolidé de la Compagnie comprenait une insuffisance de l'actif net de 761,3 M\$, représentant l'excédent des passifs et de la part des actionnaires sans contrôle se rapportant à Quebecor World sur les actifs de cette dernière. De plus, au 21 janvier 2008, le cumul des autres éléments du résultat étendu comprenait un montant de 326,5 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice, lié à Quebecor World et représentant principalement des pertes sur conversion liées aux investissements nets dans des établissements étrangers.

L'insuffisance de l'actif net et le cumul des autres éléments du résultat étendu liés à Quebecor World ont été renversés lorsque le placement de Quebecor World a été exclu de la consolidation au 21 janvier 2008. Ces renversements ont entraîné un gain net de 399,7 M\$, déduction faite d'une baisse de 35,1 M\$ de l'actif d'impôts futurs liée à l'investissement dans Quebecor World.

Le 21 juillet 2009, Quebecor World s'est libérée du régime de protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada et du *Chapter 11* du *United States Bankruptcy Code*. Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de réorganisation et de transaction canadien et américain, toutes les actions de Quebecor World détenues par Quebecor avant la mise en œuvre des plans ont été rachetées et annulées. La Compagnie n'a reçu aucune contrepartie pour ses actions. Les nouvelles actions en circulation de Quebecor World ont été émises au bénéfice de tiers. Par ailleurs, Quebecor World a annoncé que les dénominations des entités légales de Quebecor World seront changées pour World Color Press, Inc.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

### Exploitation

*Deuxième trimestre 2009*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies** de 207,0 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre 186,7 M\$ à la même période de 2008.

- Cet écart favorable de 20,3 M\$ s'explique principalement par :
  - la hausse de 39,0 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
  - une baisse de 17,5 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt (se référer à l'analyse des frais financiers dans la section « Comparaison des deuxièmes trimestres 2009 et 2008 »).

Contrebalancées par :

- une augmentation de 26,4 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation.

*Premier semestre 2009*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies** de 332,3 M\$ au premier semestre 2009, contre 225,1 M\$ à la même période de 2008.

- Cet écart favorable de 107,2 M\$ s'explique surtout par :
  - la hausse de 54,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
  - une baisse de 30,6 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt (se référer à l'analyse des frais financiers dans la section « Comparaison des premiers semestres 2009 et 2008 ») ;
  - une diminution de 32,5 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation expliquée pour l'essentiel par l'impact des déboursés effectués au premier semestre 2008 à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, contrebalancé en partie par l'impact de la baisse plus importante des autres créditeurs et frais courus au premier semestre 2009.

**Fonds de roulement** de Quebecor négatif de 162,4 M\$ au 30 juin 2009, contre un fonds de roulement négatif de 231,7 M\$ au 31 décembre 2008, reflétant surtout une diminution des créditeurs et frais courus contrebalancée en partie par la hausse de la tranche à court terme de la dette à long terme.

La stratégie de gestion de la dette explique la majeure partie de la situation déficitaire du fonds de roulement au 30 juin 2009. Dans le cadre de la gestion de la trésorerie de la Compagnie, les encaissements de revenus reportés qui sont périodiques et renouvelables sont utilisés pour réduire les tirages sur les facilités de crédit renouvelable, lesquelles sont comptabilisées dans la dette à long terme.

## Financement

**Dette consolidée** des activités d'exploitation poursuivies de Quebecor en baisse de 141,1 M\$ pour les six premiers mois de 2009.

- Cette baisse s'explique principalement par :
  - la diminution nette des avances sur les facilités bancaires renouvelables et des emprunts bancaires de Vidéotron, de Corporation Sun Media, de Groupe TVA et du siège social de Quebecor Media pour des montants respectifs de 196,8 M\$, de 12,0 M\$, de 7,1 M\$ et de 6,5 M\$ ;
  - l'incidence favorable du taux de change sur la dette à long terme estimée à 199,5 M\$. La baisse liée à ce facteur est contrebalancée par une hausse du passif (ou une baisse de l'actif) lié aux ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;
  - la baisse de 38,4 M\$ de la dette liée à la portion inefficace des relations de couverture de juste valeur et aux dérivés incorporés, expliquée principalement par l'évolution des taux d'intérêt ;
  - les remboursements de dettes pour un montant total de 23,9 M\$, principalement dans Quebecor Media et Corporation Sun Media.

Contrebalancés en partie par :

- l'émission par Vidéotron, le 5 mars 2009, des billets de premier rang d'un capital global de 260,0 M\$US pour un produit net de 332,4 M\$ (y compris les intérêts courus et déduction faite des frais de financement). Les billets de premier rang ont été vendus à un prix équivalent à 98,63 % du montant nominal, portent intérêt à un taux de 9,125 % (taux effectif de 9,35 %) et viennent à échéance le 15 avril 2018 ;
- la hausse de 13,5 M\$ de la dette de Quebecor.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 200,6 M\$ au 31 décembre 2008 (déduction faite d'un passif de 117,3 M\$ à cette date) à un passif net de 4,5 M\$ au 30 juin 2009 (déduction faite d'un actif de 194,8 M\$ à cette date) pour une réduction nette de valeur de 205,1 M\$. Cet écart défavorable a été occasionné principalement par l'incidence du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
- Groupe TVA dispose d'un emprunt à terme renouvelable de 160 M\$ échéant le 15 juin 2010 dont le solde non utilisé et disponible au 30 juin 2009 est de 76,4 M\$, comparativement à 64,6 M\$ au 31 décembre 2008. Groupe TVA a présenté sa dette à long terme à titre de passif à court terme compte tenu que sa convention de

crédit vient à échéance à moins d'un an, soit au 15 juin 2010 et qu'elle n'a pas encore renouvelé celle-ci. Groupe TVA a tenu des discussions préliminaires avec différents banquiers et elle n'entrevoit pas de difficulté pour effectuer le renouvellement de son crédit renouvelable.

## **Investissement**

### *Deuxième trimestre 2009*

**Acquisitions d'immobilisations** de 115,1 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre 115,2 M\$ à la même période de 2008.

**Acquisitions d'entreprises** (y compris les rachats des participations minoritaires) de 1,5 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre 52,2 M\$ au même trimestre de 2008.

- Cet écart provient surtout du rachat de 3 000 642 d'actions classe B de Groupe TVA pour une contrepartie totale en espèces de 51,4 M\$ au deuxième trimestre 2008.

**Acquisition d'actifs incorporels** de 29,2 M\$ au deuxième trimestre 2009, contre 12,8 M\$ à la même période de 2008, due principalement aux intérêts capitalisés relatifs aux investissements pour le déploiement du réseau de SSFE et à la hausse des investissements dans les applications informatiques dans le secteur Télécommunications.

### *Premier semestre 2009*

**Acquisitions d'immobilisations** de 234,5 M\$, comparativement à 244,3 M\$ à la même période de 2008.

- La hausse occasionnée par les investissements du secteur Télécommunications dans le réseau SSFE au premier semestre 2009 a été plus que contrebalancée par une baisse liée aux investissements, au premier semestre 2008, dans la deuxième partie du projet d'acquisition de nouvelles presses dans le secteur Médias d'information.

**Acquisitions d'entreprises** (y compris les rachats des participations minoritaires) de 2,5 M\$ au premier semestre 2009, contre 138,5 M\$ au premier semestre 2008.

- Versement au premier semestre 2009 de montants totalisant 2,0 M\$ à titre de contreparties conditionnelles dans le cadre des acquisitions d'ASL Ltd. dans le secteur Médias d'information et de China Interactive Limited dans le secteur Technologies et communications interactives.
- Rachat de 59 700 actions classe B de Groupe TVA pour une contrepartie totale en espèces de 0,5 M\$.
- Les acquisitions d'entreprises du premier semestre 2008 étaient les suivantes :
  - acquisition des actions ordinaires de Nurun, qui n'étaient pas déjà détenues, pour une contrepartie totale en espèces de 75,0 M\$ ;
  - rachat au deuxième trimestre 2008 des actions classe B de Groupe TVA pour une contrepartie totale en espèces de 51,4 M\$ ;
  - acquisition de certaines entreprises, principalement dans le secteur Médias d'information, pour une contrepartie en espèces totale de 7,1 M\$ ;
  - versement d'un montant de 5,0 M\$ à titre de contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'acquisition de Groupe Sogides inc., en 2005.

**Acquisition d'actifs incorporels** de 53,1 M\$ au premier semestre 2009, contre 26,8 M\$ à la même période de 2008. L'écart s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus dans l'analyse du deuxième trimestre 2009.

## Situation financière au 30 juin 2009

**Liquidités disponibles nettes** de 876,4 M\$ pour Quebecor Media et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 112,1 M\$ et des marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 764,3 M\$.

**Liquidités disponibles nettes** de 99,5 M\$ pour Quebecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 4,4 M\$ et des marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 103,9 M\$.

**Dette consolidée** des activités d'exploitation poursuivies totalisant 4,32 G\$ au 30 juin 2009, contre 4,46 G\$ au 31 décembre 2008, soit une diminution de 141,1 M\$ (cf. « Financement » ci-dessus).

- Au 30 juin 2009, la dette consolidée comprenait les dettes de 1,81 G\$ de Vidéotron (1,81 G\$ au 31 décembre 2008), de 270,1 M\$ de Corporation Sun Media (294,3 M\$ au 31 décembre 2008), de 125,3 M\$ d'Osprey Media (134,1 M\$ au 31 décembre 2008), de 86,8 M\$ de Groupe TVA (93,9 M\$ au 31 décembre 2008), de 1,90 G\$ de Quebecor Media (2,01 G\$ au 31 décembre 2008) et de 127,9 M\$ de Quebecor (114,4 M\$ au 31 décembre 2008).

Au 30 juin 2009, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

### **Tableau 12**

#### **Dette à long terme de Quebecor**

#### **Périodes de 12 mois terminées les 30 juin**

**(en millions de dollars canadiens)**

2010	137,1	\$
2011	271,2	
2012	15,9	
2013	695,2	
2014	774,0	
2015 et ultérieurement	2 409,5	
<b>Total</b>	<b>4 302,9</b>	<b>\$</b>

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Quebecor était environ de 5,6 années au 30 juin 2009 (5,7 années au 31 décembre 2008). La dette était constituée approximativement de 67,8 % de titres à taux fixe (62,8 % au 31 décembre 2008) et de 32,2 % de titres à taux variable (37,2 % au 31 décembre 2008).

La direction de la Compagnie est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler les engagements de fonds prévus en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution en vertu des régimes de retraite et de paiement de dividendes. Malgré la crise qui affecte actuellement l'accès aux marchés des capitaux, la Compagnie est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Compagnie et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives en vertu d'ententes de financement. Les indicateurs clés des ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 30 juin 2009, la Compagnie et ses filiales respectaient tous les ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

**Dividendes déclarés** par le conseil d'administration de Quebecor – Le 5 août 2009, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 15 septembre 2009 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 août 2009.

**SSFE** – Le 10 septembre 2008, Quebecor Media a confirmé son intention d’investir entre 800,0 M\$ et 1,00 G\$ dans son réseau de SSFE au cours des quatre prochaines années et a précisé que ces montants englobent les coûts de réalisation de son réseau au Québec, les pertes liées aux opérations prévues dans les premières années de commercialisation ainsi que les déboursés déjà réalisés dans le cadre de l’acquisition des 17 licences d’exploitation pour un montant de 554,6 M\$. Quebecor Media prévoit financer les déboursés futurs à même l’encaisse disponible, les fonds générés par ses activités et, au besoin, à même ses marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées. La mise en service du nouveau réseau HSPA (*High Speed Packet Access*) est prévue au cours du deuxième trimestre 2010.

## Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2009

### Tableau 13

#### Bilan consolidé de Quebecor

#### Analyse des principales variations entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2009	31 déc. 2008	Écart	Principales sources d’explication de l’écart
<b>Actifs</b>				
Espèces et quasi-espèces	130,9 \$	10,0 \$	120,9 \$	Émission de dettes par Vidéotron
Débiteurs	440,8	484,6	(43,8)	Impact de la variation courante des activités, dont la baisse des revenus du secteur Médias d’information
Inventaires et investissements dans les produits télévisuels et les films	165,2	189,3	(24,1)	Diminution de l’inventaire de disques, de livres et de vidéos dans les magasins Archambault et diminution du nombre de terminaux illico dans le secteur Télécommunications
Immobilisations	2 353,8	2 272,9	80,9	Acquisition d’immobilisations ( <i>cf.</i> la section « Investissements »), déduction faite de l’amortissement
Actifs incorporels	1 008,6	985,9	22,7	Hausse des intérêts capitalisés relatifs aux investissements pour le déploiement du réseau de SSFE et hausse des investissements dans les applications informatiques dans le secteur Télécommunications, contrebalancées en partie par la dépréciation des marques de commerce de publications dans le secteur Médias d’information
<b>Passifs</b>				
Créditeurs et frais courus	616,4	788,6	(172,2)	Paiement des créditeurs relatifs aux achats de la période des Fêtes pour le secteur Loisir et divertissement ; paiement de redevances dans le secteur Télécommunications
Dettes à long terme, y compris la portion à court terme et emprunts bancaires	4 320,6	4 461,7	(141,1)	<i>Cf.</i> la section « Financement »
Instruments financiers dérivés nets <sup>1</sup>	4,5	(200,6)	205,1	<i>Cf.</i> la section « Financement »
Passifs d’impôts futurs nets <sup>2</sup>	370,9	341,6	29,3	Utilisation d’avantages fiscaux et réclamation d’allocation du coût en capital.

<sup>1</sup> Passif à long terme moins les actifs à long terme.

<sup>2</sup> Passif à long terme moins les actifs à court et à long terme.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 juin 2009, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation poursuivies comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 14.

**Tableau 14**  
**Obligations contractuelles de Quebecor au 30 juin 2009**  
**(en millions de dollars canadiens)**

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme	4 302,9	\$ 137,1	\$ 287,1	\$ 1 469,2	\$ 2 409,5
Paiement d'intérêts <sup>1</sup>	1 926,9	294,3	566,9	510,4	555,3
Contrats de location-exploitation	216,7	53,9	72,2	48,2	42,4
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	124,2	68,8	49,3	3,4	2,7
Instruments financiers dérivés <sup>2</sup>	23,0	—	0,1	149,5	(126,6)
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>6 593,7</b>	<b>\$ 554,1</b>	<b>\$ 975,6</b>	<b>\$ 2 180,7</b>	<b>\$ 2 883,3</b>

<sup>1</sup> Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2009.

<sup>2</sup> Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs, liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

### Instruments financiers

Quebecor et ses filiales disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, de la dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Au 30 juin 2009, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour réduire les risques auxquels les exposent les taux de change et d'intérêt. Elle a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt pour couvrir le risque de change de la totalité de ses dettes à long terme libellées en devises américaines. Quebecor Media utilise également des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ses dettes à long terme.

De plus, Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques et de modems et autres équipements – dont ceux pour les SSFE – du secteur Câblodistribution. Elle a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir les paiements contractuels, en euros et en francs suisses, pour l'achat de presses et d'autres équipements connexes.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises conclues par Quebecor Media et ses filiales comprennent une option qui permet à chaque partie de clore la transaction à une date spécifique, à la valeur de règlement prévalant à ce moment.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée au moyen de modèles d'évaluation qui projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et les facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours du change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est également rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et

économique à la date de l'évaluation, en appliquant une prime liée au risque de défaillance de crédit due à une exposition nette par la contrepartie ou la Compagnie (tableau 15).

**Tableau 15 : Quebecor Media**  
**Juste valeur des instruments financiers dérivés**  
**(en millions)**

	30 juin 2009				31 décembre 2008			
	Valeur notionnelle	Valeur comptable et juste valeur actif (passif)			Valeur notionnelle	Valeur comptable et juste valeur actif (passif)		
Instruments financiers dérivés :								
Ententes de swaps de taux d'intérêt	209,5	\$CA	(6,4)	\$	217,2	\$CA	(7,5)	\$
Contrats à terme de devises :								
– En \$US	283,4	\$US	(2,6)		274,5	\$US	9,0	
– En €	12,4	€	0,6		12,9	€	0,1	
– En CHF	0,1	CHF	–		2,3	CHF	–	
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	3 308,6	\$US	3,9		3 050,4	\$US	199,0	

Le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2009 sont résumés dans le tableau 16.

**Tableau 16**  
**Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers**  
**(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Perte (gain) sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	9,1	\$ (12,8)	\$ (2,4)	\$ (15,7)
(Gain) perte sur conversion des instruments financiers libellés en devises pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(12,8)	(1,9)	(8,5)	3,8
Gain sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	(10,0)	(11,3)	(17,0)	(7,7)
Perte (gain) sur évaluation des débetures échangeables et d'un placement de portefeuille	1,6	0,4	1,7	(19,6)
<b>Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers</b>	<b>(12,1)</b>	<b>\$ (25,6)</b>	<b>\$ (26,2)</b>	<b>\$ (39,2)</b>

Une perte de 2,6 M\$ et un gain de 3,8 M\$ ont été inscrits aux autres éléments du résultat étendu respectivement au deuxième trimestre 2009 et au premier semestre 2009, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (pertes respectives de 68,2 M\$ et de 41,1 M\$ au deuxième trimestre 2008 et au premier semestre 2008).

## Opérations entre apparentés

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2009, la Compagnie et ses filiales ont effectué des achats et ont encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 1,5 M\$ (1,6 M\$ au deuxième trimestre 2008) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie et ses filiales ont effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,1 M\$ au deuxième trimestre 2009 (0,2 M\$ à la même période de 2008). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours des six premiers mois de 2009, la Compagnie et ses filiales ont effectué des achats et ont encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 6,4 M\$ (4,1 M\$ au cours des six premiers mois de 2008) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie et ses filiales ont effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,2 M\$ au premier semestre 2009 (0,2 M\$ à la même période de 2008). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

En juin 2009, dans le cadre d'une réorganisation de l'entreprise, la filiale Canoë, dans laquelle Quebecor Media détenait une participation de 86,2 % et Groupe TVA une participation de 13,8 %, a été liquidée et ses actifs ont été distribués aux actionnaires. Les transactions découlant de cette réorganisation ont été comptabilisées à la valeur comptable des actifs transférés et un ajustement de 4,8 M\$, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, a été porté au surplus d'apport.

## Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 17 présente les données du capital-actions de la Compagnie au 31 juillet 2009. De plus, 2 886 496 options d'achat d'actions de la Compagnie étaient en circulation au 31 juillet 2009.

**Tableau 17 : capital-actions**  
**(en actions et en millions de dollars canadiens)**

	31 juillet 2009	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	20 262 271	9,0 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote)	44 054 751	337,6 \$

## Modifications aux conventions comptables

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Compagnie a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »), *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui a remplacé le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et a entraîné le retrait du chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*, et de l'Abrégé des délibérations 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN »), *Produits et charges au cours de la période de préexploitation*, et qui a aussi modifié la note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC ») 11, *Entreprises en phase de démarrage*. Le nouveau chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels au sens de la définition d'actifs fondée sur des principes pour la constatation des coûts à titre d'actifs, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne, et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges. L'adoption du chapitre 3064 a éliminé le report des frais de démarrage qui sont maintenant reconnus comme une dépense lorsqu'ils sont engagés. La Compagnie a ajusté le solde de début des bénéfices non répartis tout comme si les nouvelles normes avaient toujours été utilisées dans le passé et les chiffres comparatifs de la période précédente ont été retraités. De plus, la Compagnie a effectué des reclassements dans le but de présenter certains actifs, principalement des logiciels, comme des actifs incorporels plutôt que comme des immobilisations. À la suite de l'adoption de ces nouvelles normes, les ajustements ont été enregistrés dans les états financiers consolidés (cf. la note 2 des états financiers consolidés pour plus de détails sur ces ajustements).

## Développements récents en comptabilité au Canada

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, le chapitre 1601, *États financiers consolidés* et le chapitre 1602, *Participations sans contrôle*, afin d'harmoniser la comptabilisation des regroupements d'entreprises et la présentation de la participation sans contrôle aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, remplace le chapitre 1581, *Regroupements d'entreprises*, et établit de nouvelles directives sur la comptabilisation et l'évaluation à la juste valeur de tous les actifs et passifs de l'entreprise acquise. Les participations sans contrôle sont évaluées soit à leur juste valeur ou à leur part proportionnelle de la juste valeur des actifs et passifs identifiables. L'évaluation de la contrepartie transférée comprend dorénavant la juste valeur de toute contrepartie conditionnelle à la date d'acquisition et les variations subséquentes de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle classée comme passif sont comptabilisés dans les résultats. Les frais connexes à l'acquisition sont exclus du prix d'acquisition et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. De plus, les coûts de restructuration liés à un regroupement d'entreprises ne font plus partie de la répartition du prix d'acquisition et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Le chapitre 1582 s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises réalisés dans un exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure.

Le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations sans contrôle*, remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Ces chapitres établissent de nouvelles directives pour la comptabilisation des participations sans contrôle et pour les transactions avec une participation sans contrôle. Les nouveaux chapitres exigent que la participation sans contrôle soit présentée comme une composante distincte de l'avoir des actionnaires. Le bénéfice net est calculé avant la participation sans contrôle dans l'état des résultats pour être ensuite attribué aux actionnaires et à la participation sans contrôle. De plus, les changements dans la participation de la Compagnie dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisés comme des opérations sur capitaux propres. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure, et doivent être adoptés simultanément avec le chapitre 1582.

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Compagnie devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2011 selon les IFRS et fournir de l'information comparative conforme aux IFRS pour l'exercice financier 2010.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. Aux fins de l'adoption des IFRS, la Compagnie a institué une équipe d'implantation, faisant intervenir un chef de projet, des membres de la direction des services et des filiales concernés, un comité de pilotage pour la gouvernance et la surveillance du projet, et a également retenu les services d'experts-conseils externes.

Un suivi à la haute direction et au comité de vérification sur l'avancement du projet de conversion des IFRS est effectué sur une base régulière.

Le projet de conversion consiste en quatre phases.

**Phase « Diagnostic »** – Cette étape comprend un examen détaillé et une identification initiale des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, une évaluation préliminaire de la norme IFRS 1 sur les exemptions pour la première adoption des IFRS, et une évaluation à haut niveau des conséquences potentielles sur les rapports financiers, processus d'entreprise, contrôles internes et systèmes d'information.

**Phase « Conception et élaboration de solutions »** – Cette étape comprend la priorisation des questions comptables et la préparation d'un plan de conversion, la quantification de l'impact de la conversion aux normes IFRS, l'examen et l'approbation des choix de conventions comptables, la réalisation d'une étude détaillée des impacts et des modifications à la conception des systèmes et des processus d'entreprise, le développement de matériel de formation IFRS et la rédaction des états financiers IFRS.

**Phase « Mise en œuvre »** – Cette étape comprend l'implantation des changements aux systèmes, aux processus d'entreprise et aux contrôles internes, la détermination du bilan d'ouverture des IFRS et des incidences fiscales, le maintien d'une comptabilité en parallèle selon les PCGR du Canada et les IFRS, et la préparation de réconciliations

détaillées entre les états financiers selon les PCGR du Canada et les états financiers IFRS.

**Phase « Post mise en œuvre »** – Cette étape comprend l'évaluation du processus de conversion, l'évaluation des améliorations nécessaires pour un modèle IFRS opérationnel durable, et les tests de contrôles internes.

La Compagnie a terminé la phase Diagnostic et la conception du projet. Elle élabore actuellement les stratégies de mise en œuvre du projet. La Compagnie a offert une formation initiale à ses employés clés et l'investissement additionnel dans la formation et les ressources durant la période d'implantation sera fait afin de favoriser une conversion efficace et dans le délai prévu.

La direction évalue les exemptions disponibles sous IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, ainsi que leur incidence sur la situation financière future de la Compagnie. La direction évalue attentivement la possibilité qu'il y ait des écarts importants entre les standards IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR du Canada, sur le plan de la constatation, de la mesure, de la présentation et de la divulgation de l'information financière, pour, entre autre, les IFRS suivants :

- Présentation des états financiers (IAS 1)
- Immobilisations corporelles (IAS 16)
- Dépréciation d'actifs (IAS 36)
- Impôts sur le résultat (IAS 12)
- Avantages du personnel (IAS 19) et
- Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

Ceci ne constitue pas une liste exhaustive de tous les changements qui pourraient survenir au cours de la transition vers les IFRS. À l'heure actuelle, l'incidence du changement sur la situation financière et sur les résultats d'exploitation futurs de la Compagnie ne peut pas être déterminée. La direction prévoit compléter cette évaluation suffisamment tôt afin de permettre une comptabilisation parallèle de l'information financière en accord avec les IFRS à compter de 2010.

La Compagnie suit de près l'évolution des différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS. Il est prévu que l'IASB continuera à émettre de nouvelles normes comptables au cours de la période de transition. Par conséquent, l'impact final des normes IFRS sur les états financiers consolidés de la Compagnie peut être mesuré seulement lorsque toutes les normes IFRS applicables à la date de conversion sont connues.

Le projet de conversion vers les IFRS de la Compagnie progresse selon l'échéancier prévu.

## **Contrôles et procédures**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Compagnie et à la préparation des états financiers selon les PCGR du Canada.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2009, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu, ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été portée à l'attention de la direction.

## **Renseignements supplémentaires**

La Compagnie est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur le site Internet à l'adresse <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)>.

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts significatifs entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Quebecor Media de construire et de déployer son nouveau réseau de SSFE selon l'échéancier prévu, ou de mettre en place avec succès sa stratégie visant à devenir un fournisseur de SSFE ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Quebecor Media sur le marché publicitaire local, régional et national dans les journaux et à la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Quebecor est active, y compris la concurrence provenant d'autres plateformes médias de communication et de publicité ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient requis par le développement de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'affaires de Quebecor ;
- la capacité de Quebecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Quebecor Media de restructurer avec succès les activités de son secteur Médias d'information afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Quebecor Media par le biais duquel sont offerts les services de télévision numérique, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Quebecor Media de protéger son réseau contre les attaques de pirates informatiques ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Quebecor Media d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leur interprétation, qui pourraient résulter, entre autres choses, dans la perte (ou une réduction de la valeur) des licences de Quebecor sur ses marchés, ou dans l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Quebecor, le resserrement du marché du crédit, ou des restrictions sur les activités commerciales de Quebecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Quebecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Compagnie évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis les énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à

<[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Compagnie au 6 août 2009 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 6 août 2009

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2009		2008				2007	
	30 juin	31 mars	31 décembre (redressé)	30 septembre (redressé)	30 juin (redressé)	31 mars (redressé)	31 décembre (redressé)	30 septembre (redressé)
<b>Exploitation</b>								
Revenus	939,4 \$	896,2 \$	1 002,6 \$	908,1 \$	942,3 \$	877,1 \$	964,9 \$	834,6 \$
Bénéfice tiré des activités d'exploitation poursuivies avant amortissement, frais financiers, gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, perte sur refinancement de dettes, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, impôts sur le bénéfice et part des actionnaires sans contrôle	315,9	272,2	310,1	277,3	276,9	256,7	277,9	256,8
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	56,3	43,1	60,8	42,5	41,5	34,6	37,6	42,3
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	11,3	16,4	(23,8)	4,0	11,2	11,1	80,2	39,2
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	9,2	(1,8)	(380,6)	(0,8)	4,8	(0,6)	21,5	(1,0)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	383,3	(1 101,8)	(115,5)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>76,8</b>	<b>57,7</b>	<b>(343,6)</b>	<b>45,7</b>	<b>57,5</b>	<b>428,4</b>	<b>(962,5)</b>	<b>(35,0)</b>
<b>Données par action de base</b>								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,88 \$	0,67 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,65 \$	0,54 \$	0,58 \$	0,66 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,17	0,26	(0,37)	0,06	0,17	0,17	1,26	0,61
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	0,14	(0,03)	(5,92)	(0,01)	0,08	(0,01)	0,33	(0,02)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	5,96	(17,13)	(1,79)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>1,19</b>	<b>0,90</b>	<b>(5,34)</b>	<b>0,71</b>	<b>0,90</b>	<b>6,66</b>	<b>(14,96)</b>	<b>(0,54)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
<b>Données par action diluée</b>								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,88 \$	0,67 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,64 \$	0,54 \$	0,55 \$	0,65 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,17	0,26	(0,37)	0,06	0,17	0,17	1,26	0,61
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	0,14	(0,03)	(5,92)	(0,01)	0,08	(0,01)	0,33	(0,02)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	5,96	(17,13)	(1,79)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>1,19</b>	<b>0,90</b>	<b>(5,34)</b>	<b>0,71</b>	<b>0,89</b>	<b>6,66</b>	<b>(14,99)</b>	<b>(0,55)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,4	64,4	64,3	64,3	64,3